



Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne recherche

Un(e) « Conservateur(-trice) de la Réserve Naturelle Nationale de la Vallée de Chaudefour (63) »

CATÉGORIE : A ou B

CADRE D'EMPLOI : Attaché, Ingénieur, Technicien

Ouvert aux contractuels à titre dérogatoire par rapport aux candidatures des fonctionnaires

TERRITOIRE ET CONTEXTE



Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Territoire rural, de moyenne montagne, situé à cheval sur les départements du Cantal et du Puy-de-Dôme et au cœur de l'Auvergne, le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est le plus grand de France métropolitaine.

Il se distingue par de **nombreux patrimoines** naturels, paysagers et culturels remarquables et fragiles :

- > un volcanisme exceptionnel, tant dans la diversité de ses formes que de son étalement géographique
- > 3 massifs montagneux : Chaîne de Puys, Massif du Sancy, Massif du Cantal
- > 5 grands paysages qui organisent le territoire en régions naturelles :
 - . les Monts Dômes, ponctués par les 80 cratères de la Chaîne des Puys
 - . les reliefs accentués des Monts Dore
 - . les grands espaces du Cézallier
 - . le plateau verdoyant de l'Artense, la seule région non volcanique du Parc
 - . l'imposant stratovolcan cantalien
- > une mosaïque de milieux naturels, notamment forestiers (1/3 du Parc) et prairiaux (240 000 ha)
- > 60% du territoire reconnu pour le haut intérêt de sa biodiversité et près de 200 sites naturels remarquables
- > des ressources aquatiques de qualité : 3 400 km de cours d'eau, de multiples lacs naturels, de tourbières et zones humides (240 dans le Cézallier et l'Artense)
- > une culture traditionnelle vivante : architecture ancienne en pierre volcanique, patrimoine historique et immatériel riche, savoir-faire propres et produits reconnus (fromages, salaison, eaux minérales, gentiane, pierre volcanique...).

Chiffres clés

- . Surface : près 400 000 hectares
- . Taille : 120 km du Nord au Sud
- . Altitudes : de 400 à 1886 mètres
- . Collectivités : 149 communes, 12 groupements de communes
- . Acteurs locaux : environ 90 000 habitants



Le projet du territoire

Le territoire est actuellement classé en « Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne » de 2013 à 2028. Sa **charte** constitue le projet de territoire adopté par les Communes et leurs groupements, les Départements, la Région, ainsi que l'État. **La charte est actuellement en cours de révision.**

La gestion du Parc

Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est géré par un **syndicat mixte**. Établissement Public de Coopération Intercommunale, il regroupe les 147 communes du territoire et leurs principaux groupements. Adhèrent également le Conseil régional d'Auvergne Rhône-Alpes, ainsi que les Conseils départementaux du Cantal et du Puy-de-Dôme.

Le Syndicat mixte dispose d'une équipe d'environ 50 agents, répartis sur 5 sites : Montlosier dans le Puy-de-Dôme (siège administratif), Murat dans le Cantal et les 3 antennes des 4 Réserves naturelles nationales gérées par le Parc des volcans.

CONTEXTE DE L'OFFRE

Le syndicat mixte du PNR des volcans d'Auvergne assure la gestion pour le compte de l'Etat de 4 Réserves naturelles nationales, dont la **RNN de la Vallée de Chaudefour depuis sa création en 1991 en gestion associée avec l'Office nationale des Forêts**. Située au cœur du massif du Sancy, cette magnifique vallée glaciaire offre une flore et une faune protégées typiques des montagnes d'altitude du Massif central et des paysages grandioses. Située sur la commune de Chambon-sur-Lac (Puy-de-Dôme), elle s'étend sur une surface de 820 ha (+ un périmètre de protection de 26 ha), à une altitude comprise entre 1137 et 1854 m d'altitude. Cette Réserve fait face à une fréquentation croissante dans un contexte de changement climatique. L'équipe est constituée d'un conservateur (PNRVA), d'une garde technicienne de l'ONF (gestionnaire associé) et d'un renfort saisonnier de 3 « gardes animateurs accueil ». Le poste s'inscrit pleinement dans une logique de gestion intégrée et de continuité écologique à l'échelle du massif du Sancy, en synergie étroite avec la réserve naturelle nationale voisine de Chastreix-Sancy.

La personne recrutée aura notamment en charge la mise en œuvre du plan de gestion de la RNN et sa révision à partir de 2027/2028, la gestion de la maison de la Réserve, actuellement ouverte au public de mai à septembre et l'encadrement de l'équipe.

La personne recrutée intégrera le service « Préservation et valorisation du patrimoine naturel » au sein du Parc des Volcans d'Auvergne. Il/elle travaillera en lien étroit avec les équipes de la RNN de Chastreix-Sancy et du site Natura 2000 des Monts Dore, sites également gérés par le Parc des Volcans d'Auvergne.

MISSION ET OBJECTIFS ASSIGNES

Le conservateur met en œuvre et rédige le plan de gestion de la réserve naturelle en lien avec l'organisme gestionnaire et la DREAL, autorité de tutelle de la réserve (responsable du pilotage technique, administratif et financier des réserves naturelles nationales d'Auvergne-Rhône-Alpes). Les réserves naturelles nationales poursuivent trois missions indissociables : protéger les milieux naturels, ainsi que les espèces animales et végétales et le patrimoine géologique, gérer les sites, et sensibiliser les publics.

Le conservateur met en place et coordonne les actions de protection et de gestion de la nature sur la réserve naturelle : gestion et surveillance du patrimoine naturel, suivi scientifique, mise en place de programmes scientifiques, accueil au sein de la maison de la Réserve et sensibilisation du public (la maison de la réserve est ouverte au public de mai à septembre), gestion administrative. Le conservateur est garant de la bonne exécution de la gestion de la réserve naturelle. Il encadre une équipe constituée de 1 à 5 agents : une garde technicienne de l'ONF à l'année et d'agents saisonniers entre mai et octobre. **A partir de 2027/2028, la révision du troisième plan de gestion de la réserve est à effectuer.**

Placé(e) sous l'autorité de la direction du pôle « Patrimoine naturel », le (la) conservateur (-trice) de projet aura pour missions :

1/ Coordonner et mettre en œuvre le plan de gestion :

- > Organise et coordonne les activités de surveillance de la réserve naturelle ;
- > Organise la consultation avec les acteurs concernés ;
- > Prépare et formalise un programme d'actions pluriannuel ;
- > Organise et pilote en lien avec l'autorité préfectorale les réunions du comité consultatif de gestion ;
- > Prépare les travaux du conseil scientifique de la réserve naturelle ou à défaut du CSRPN ;
- > Présente les rapports d'activités annuels et soumet les plans de gestion devant les comités consultatifs de gestion ;
- > Pilote l'évaluation du plan de gestion et son renouvellement, (selon la méthodologie CT 88) ;
- > Met en place les protocoles naturalistes et scientifiques ;
- > Gère et analyse les données ;
- > Élabore et exécute le budget de la réserve naturelle en lien étroit avec le responsable du Budget du PNRVA ;
- > Élabore, avec l'appui de ses collaborateurs, les documents rendant compte de l'activité ;

- > Recherche des financements et suit les dossiers de demandes de subventions ;
- > Est responsable de l'équilibre financier du budget de la RNN ;
- > Contribue à l'insertion de la RNN dans le contexte socio-économique local ;
- > Coordonne le lien avec les acteurs locaux et les usagers du site ;
- > Assure des activités de communication et d'animation (conférences, animations) sur la RN ou à l'extérieur, élabore des outils de communication, en lien avec la chargée de communication du PNRVA ;
- > Intervient au titre de la gestion de la fréquentation, de la signalétique de la RN ;
- > Veille au respect de la réglementation du site et exerce une activité de police de la nature (dans le cas de titulaires commissionnés et assermentés).

2/ Contribuer au positionnement stratégique de la réserve naturelle :

- > Contribue à la réflexion prospective, fait des propositions de stratégie pour la gestion de la réserve naturelle ;
- > Travaille en relation avec les membres du Comité consultatif de gestion, du conseil scientifique des Réserves, les élus du territoire, les représentants des collectivités et services déconcentrés de l'Etat, financeurs, associations d'usagers et syndicats professionnels, associations de protection de la nature et de l'environnement, universitaires et centres de recherche, etc. ;
- > Développe et anime des synergies structurantes inter-réserves avec la RNN de Chastreix-Sancy voisine (croisement des suivis scientifiques, mutualisation des retours d'expérience sur la gestion de la fréquentation, actions conjointes de communication, surveillance et opérations de police partagées à l'échelle du massif) ;
- > Développe des projets communs avec les différents acteurs ou usagers concernés (administrations, collectivités, associations...) impliqués sur le site ;
- > Apporte l'expertise de l'organisme gestionnaire auprès d'acteurs institutionnels et auprès de partenaires, contribue à l'insertion de la réserve naturelle dans le contexte socio-économique local ;
- > Représente l'organisme gestionnaire au sein de réunions à caractère institutionnel et au sein des réseaux (RNF, DREAL...) ;
- > Participe aux réunions du service Patrimoine naturel et d'équipe du Parc.

3/ Manager une équipe :

- > Encadre une équipe pluridisciplinaire de 1 à 5 agents, répartit le travail en son sein ;
- > Contribue au recrutement des collaborateurs et stagiaires et accompagne leurs compétences en lien avec la directrice du service Patrimoine naturel et le service RH du PNRVA.

4/ Assurer la gestion de la maison de la Réserve

- > Organise les conditions optimales de fonctionnement du site (espace d'accueil et d'exposition, espace de vente) en s'appuyant sur une équipe de gardes animateurs accueil saisonniers et la responsable accueil/boutique du Parc ;
- > Réalise les procédures d'ouverture et de fermeture au public ;
- > Signale les besoins de maintenance et veille à la sécurité des locaux et du public ;
- > Contribue ponctuellement à l'accueil physique du public et à son information sur l'ensemble du site ;
- > Prodigue et relaie des informations sur le territoire ;
- > Gère le cas échéant la billetterie (caisse, état journalier, ventes) ;
- > Réalise les bilans et synthèses de fréquentation de la Maison de RN ;
- > Supervise la gestion de la Maison de RN, contribue à l'évolution de sa muséographie, en lien avec la direction du Parc et la chargée de mission des boutiques du PNRVA.

PROFIL RECHERCHE

Formation : formation supérieure (Master 2, diplôme d'ingénieur dans les domaines de l'écologie, de la gestion des milieux ou biologie/sciences de la vie et de la terre).

Expérience : Une expérience confirmée (3 à 5 ans) en gestion des espaces protégés montagnards, avec encadrement d'une petite équipe serait appréciée. Le commissionnement est un plus.

Compétences et motivations requises :

• Connaissances :

- > Scientifiques et naturalistes (faune, flore, géologie et écologie des écosystèmes de montagne), des compétences en botanique, en phytosociologie et en gestion des habitats seront particulièrement appréciées ;
- > du terrain de la RN, de son fonctionnement administratif et juridique, environnement institutionnel et partenarial de la RN, réglementation des RN, code de l'environnement, politiques publiques de l'environnement, principes et techniques de gestion d'un espace naturel protégé ;
- > des principes et procédures de la commande publique et de la comptabilité publique.

- **Savoir-faire (Techniques et outils) :**
 - Organisation et évaluation du travail ;
 - Encadrement d'équipe ;
 - Gestion de la maison de la Réserve, en lien avec la direction du Parc ;
 - Capacité à travailler en réseau et en logique inter-sites / massif (synergie avec la RNN Chastreix-Sancy) ;
 - Capacités de conduite de projets, réunions et médiation/concertation, conciliation des usages (remonté) ;
 - Maîtrise des outils bureautiques et des outils de cartographie/SIG (ex Qgis).

- **Savoir-être (aptitudes personnelles) :**
 - Goût pour le travail au contact de la nature, en milieu montagnard et isolé ;
 - Sens de la négociation et du dialogue ;
 - Goût pour le travail en équipe, ouverture d'esprit, capacité d'écoute et rigueur ;
 - Maîtrise de l'expression orale en public ;
 - Capacités rédactionnelles, dont celle de rédaction d'un plan de gestion, et de communication.

- **Exigences du poste**
 - Commissionnement ou souhait de le passer (assermentation requise à terme) ;
 - Aptitude physique aux déplacements sur le terrain en milieu montagnard engagé et par conditions météorologiques difficiles ;
 - Disponibilité : travail en soirée et les week-ends / jours fériés (astreintes ou événements) ;
 - Permis B indispensable + véhicule personnel.

INFORMATIONS ET CONDITIONS PRATIQUES

Rémunération : selon statut + régime indemnitaire + participation mutuelle santé et prévoyance + CNAS

Basé : Maison de la RNN de la vallée de Chaudefour – commune de Chambon-sur-lac (63)

Déplacements : fréquents sur le territoire et occasionnels à l'extérieur

Conditions de travail : Travail certains week-ends, en soirée, entre mai et fin août, selon planning de l'équipe.

Poste à pourvoir : février 2027

Contacts et renseignements au Syndicat mixte du Parc :

Nadège GUIMARD

Directrice du service Préservation et valorisation du patrimoine naturel
T 04 73 65 64 28

CANDIDATURE

Envoyer **CV** et **lettre de motivation** (et d'éventuelles autres pièces)

avant le 4 Octobre 2026 (inclus)

à l'attention du Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

de préférence en utilisant le formulaire proposé sur l'offre en ligne sur le site du Parc
(accessible depuis cette page <https://www.parcdesvolcans.fr/emplois-stages>),

Ou par mail : rh@parcdesvolcans.fr